

**DIPLÔME NATIONAL DU BREVET**  
ÉPREUVE D'HISTOIRE-GÉOGRAPHIE ET D'ÉDUCATION CIVIQUE  
SÉRIE TECHNOLOGIQUE  
**SESSION 2011**

UNE FEUILLE ANNEXE EST À RENDRE  
AVEC VOTRE COPIE

*Durée : 2 heures ; coefficient : 2*

L'usage de la calculatrice et de tout document est interdit.

*Le sujet comporte 10 pages.*

**ATTENTION : La page 10/10 est à agraffer à votre copie.**

**Cette épreuve d'Histoire Géographie et d'Éducation Civique comporte trois parties :**

**Première partie :** Histoire ou Géographie, pages 2 à 7. 18 points  
Vous traiterez au choix l'un des deux sujets de cette première partie.

**Deuxième partie :** Éducation civique, pages 8 à 9. 12 points  
Vous traiterez le sujet proposé.

**Troisième partie :** Repères chronologiques et spatiaux, page 10. 06 points  
Vous complétez le document-réponse et vous le remettrez avec votre copie.

**Orthographe et présentation pour l'ensemble de l'épreuve.** 04 points

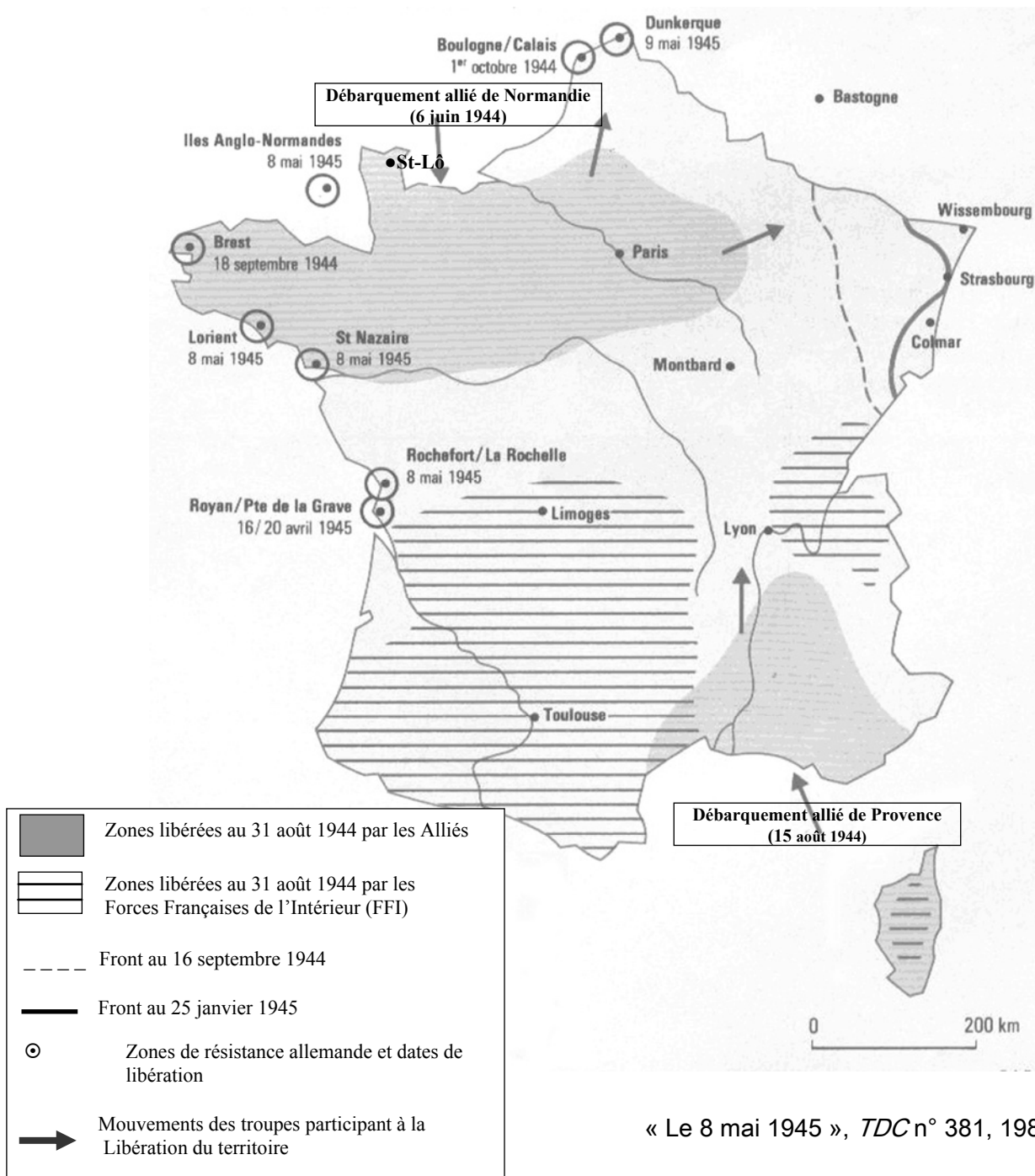
Total : 40 points

Vous devez, avant de répondre aux questions et avant de rédiger, étudier les documents.

Sujet n° 1 : HISTOIRE

LA LIBÉRATION DE LA FRANCE

Document 1 : Les étapes de la Libération de la France



## Document 2 : Programme du Conseil National de la Résistance (CNR), 15 mars 1944 (extraits)

Unis quant au but à atteindre, unis quant aux moyens à mettre en œuvre pour atteindre ce but qui est la libération rapide du territoire, les représentants des mouvements, groupements, partis ou tendances politiques groupés au sein du C.N.R proclament qu'ils sont décidés à rester unis après la Libération :

- 1) Afin d'établir le gouvernement provisoire de la République formé par le général de Gaulle pour défendre l'indépendance politique et économique de la nation [...] ;
- 2) Afin de veiller au châtement des traîtres et à l'éviction dans le domaine de l'administration et de la vie professionnelle de tous ceux qui auront pactisé avec l'ennemi [...] ;
- 4) Afin d'assurer :
  - l'établissement de la démocratie la plus large en rendant la parole au peuple français par le rétablissement du suffrage universel ;
  - la pleine liberté de pensée, de conscience et d'expression ;
  - la liberté de la presse, son honneur et son indépendance à l'égard de l'État, des puissances d'argent et des influences étrangères [...].

<http://www.charles-de-gaulle.org> (consulté le 9 novembre 2010)

## Document 3 : Retour du général de Gaulle à Saint-Lô (Normandie), le 10 juin 1945



Michel Pinel, *Le prix de la liberté*, Éd. Eurocibles, publié dans <http://www.lepetitcelland.fr/localisation/histoire> (consulté le 20 novembre 2010)

**Questions****8 points****Points****Question 1** (Document 1)

- a) Quelle durée a été nécessaire à la libération du territoire ? Justifiez votre réponse. **2**
- b) Quelles forces armées ont participé à cette libération ? **1**

**Question 2** (Document 2)

- a) Qui sont les membres du CNR ? **1**
- b) Quel but à atteindre se fixe le CNR ? **1**
- c) Citez trois mesures envisagées pour rétablir la démocratie ? **1,5**

**Question 3** (Documents 2 et 3)

- a) Qui est le général de Gaulle ? **0,5**
- b) À quelles difficultés la ville de Saint-Lô est-elle confrontée en 1945 ? Pourquoi ? **1**

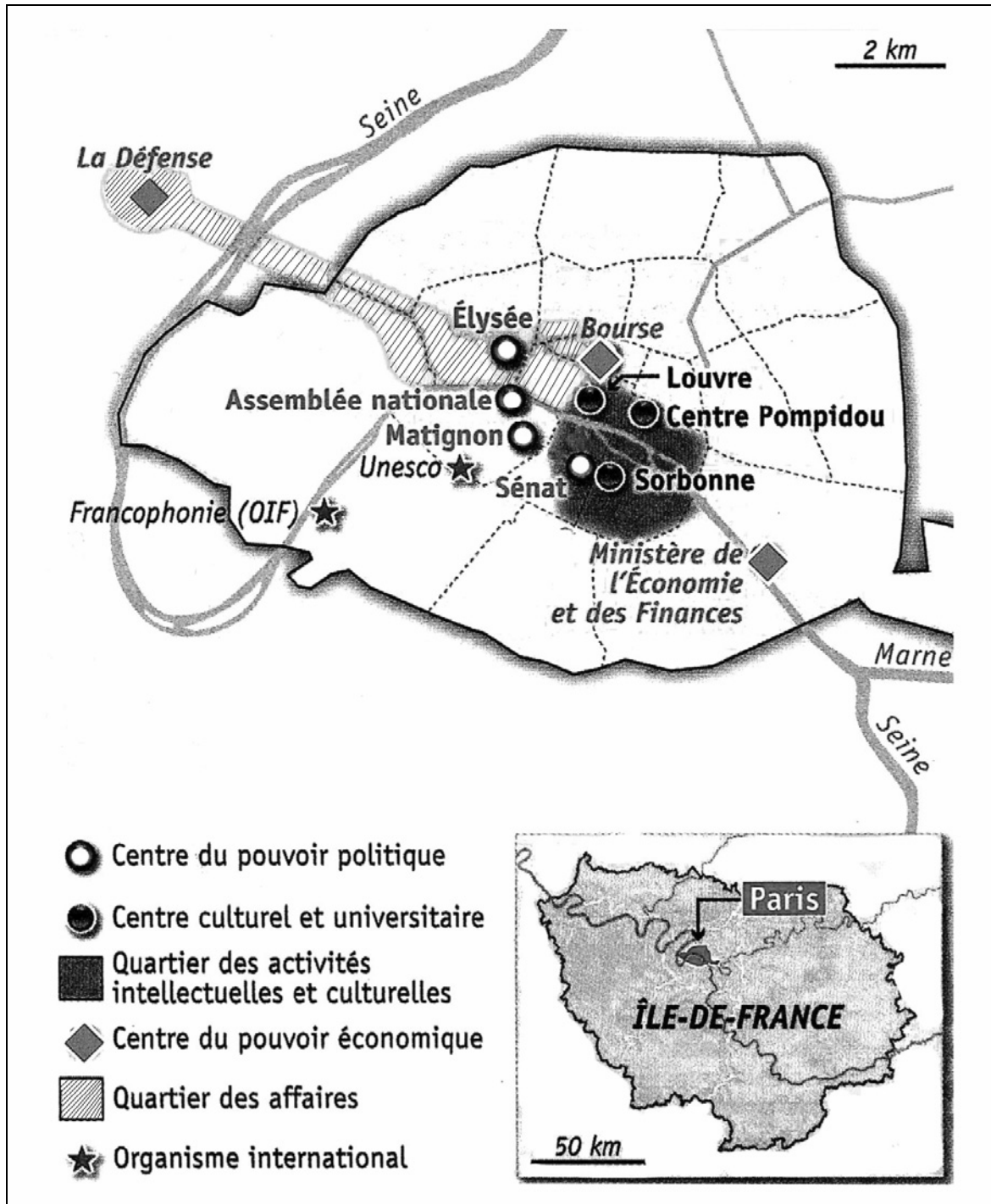
**Paragraphe argumenté****10 points**

En vous appuyant sur l'ensemble des documents et sur vos connaissances, vous présenterez, en une vingtaine de lignes, la libération du territoire français à la fin de la Seconde Guerre mondiale : les étapes, les acteurs, les mesures envisagées pour la reconstruction de la France...

**Sujet n°2 : GÉOGRAPHIE**

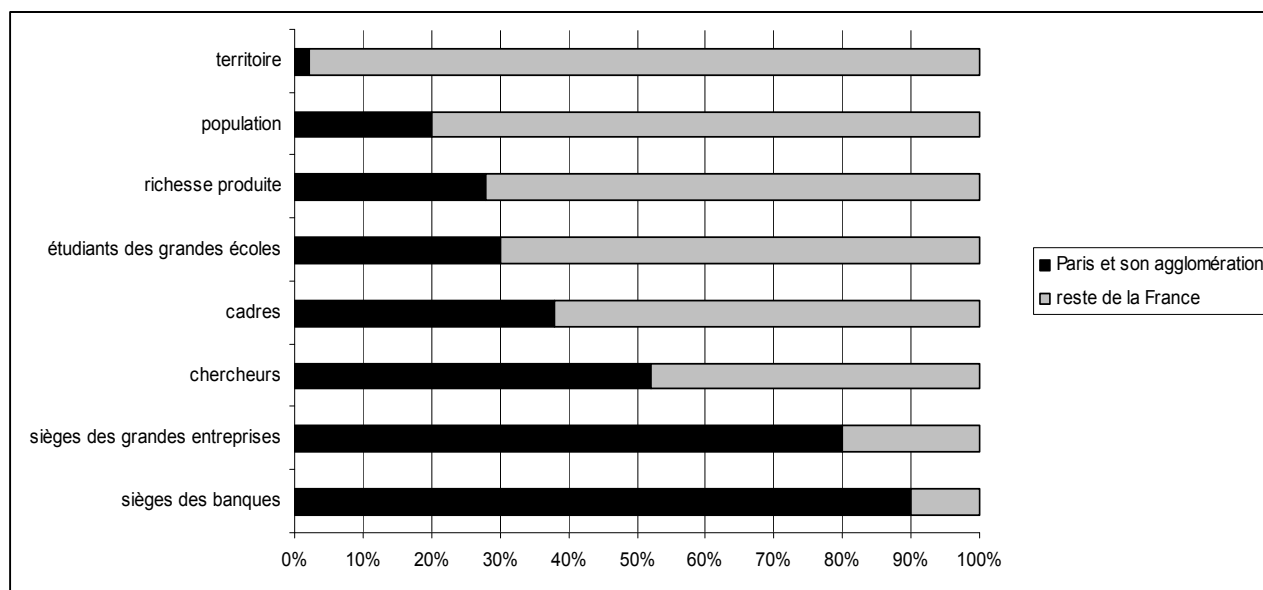
**UNE CAPITALE : PARIS**

**Document 1 : Plan de Paris (2007)**



(OIF) : Organisation Internationale de la Francophonie

## Document 2 : Paris et le reste de la France



<http://www.insee.fr> (consulté le 5 décembre 2010)

## Document 3 : Paris, ville mondiale

La réputation de la capitale française est attestée dans la littérature, dans l'art. Elle a été choisie, au cours des siècles, par de nombreuses personnalités comme résidence privilégiée. Elle éveille toujours le désir d'innombrables touristes et l'emblème de son monument le plus fameux, la tour Eiffel, est connu d'un bout à l'autre du monde. [...]

Elle est, depuis douze ans, le premier centre de congrès internationaux du monde. Et ses visiteurs viennent y renforcer leurs relations et leurs connaissances tout en jouissant des multiples avantages offerts : 125 musées (dont le Louvre), 2 opéras, 150 théâtres et salles de concert, les restaurants et la cuisine les plus réputés, et des défilés de collections de mode qui donnent encore le ton aux plus célèbres clientes...

Au nombre des activités parisiennes qui attirent les étrangers du monde entier, il ne faut pas manquer de citer ses équipements universitaires : Grandes Écoles nationales et 13 universités. Ces établissements drainent des étudiants et chercheurs de plus de 140 nationalités.

Paris est aussi une grande place financière du continent, mais loin derrière New York, Tokyo ou Londres et en rivalité avec Zurich et Francfort.

D'après J. Bastié, *La France dans le monde*, Nathan, 1998

**Points****Question 1** (Document 1)

Recopiez le tableau suivant et relevez deux éléments montrant que Paris est, pour la France, tout à la fois un centre politique, économique, culturel et universitaire.

Centre politique	Centre économique	Centre culturel et universitaire
• •	• •	• •

**3****Question 2** (Document 2)

- a) Relevez deux domaines dans lesquels Paris occupe la première place ? **1**
- b) Quel est le poids de Paris en France en ce qui concerne le territoire, la population et la richesse produite ? **1**
- c) Quels déséquilibres constatez-vous ? **1**

**Question 3** (Documents 2 et 3)

- a) Quelles sont les différentes raisons qui attirent les étrangers à Paris ? **1**
- b) Quelle place occupe Paris sur le plan bancaire et financier :
- au niveau national ?
  - au niveau européen et mondial ? **1**

**Paragraphe argumenté****10 points**

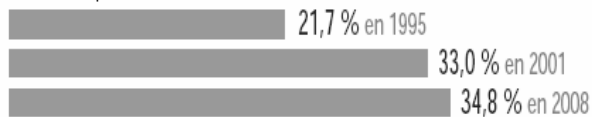
À l'aide des documents et de vos connaissances, dans un paragraphe argumenté d'une vingtaine de lignes, vous montrerez comment se manifeste la puissance politique, économique et culturelle de Paris aux niveaux national et international.

## L'ÉGALITE HOMMES-FEMMES DANS LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

### Document 1 : Évolution du pourcentage des femmes élues en France

#### Dans une élection locale :

##### % de femmes parmi les conseillers municipaux



#### Dans des élections nationales :

##### % de femmes parmi les sénateurs



##### % des femmes parmi les députés



Données du ministère de l'Intérieur, 2008

### Document 2 : L'accès des femmes aux postes de décision dans l'entreprise

Parmi les dirigeants salariés d'entreprise, la représentation équilibrée des femmes et des hommes n'est pas encore la règle et seulement 17,4 % sont des femmes. Cette proportion varie selon le secteur d'activité, de 7,0 % dans la construction à 21,6 % dans le commerce. Elle se réduit avec l'augmentation de la taille ou du chiffre d'affaires des entreprises. [...]. Les femmes sont rarement à la tête de sociétés et, lorsqu'elles y accèdent, leur salaire est, en moyenne, inférieur de 32,4 % à celui de leurs homologues masculins. Les dirigeantes de l'industrie gagnent 27,2 % de moins que les dirigeants (45 600 euros nets annuels contre 62 600 euros).

*Chiffres clefs 2008 : l'égalité entre les femmes et les hommes, ministère du Travail*

### Document 3 : Article 1 de la Constitution de 1958

La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale. Elle assure l'égalité devant la loi de tous les citoyens sans distinction d'origine, de race ou de religion. Elle respecte toutes les croyances. Son organisation est décentralisée.

*Le paragraphe suivant est ajouté par la loi constitutionnelle du 23 juillet 2008 :*

La loi favorise l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats électoraux et fonctions électives, ainsi qu'aux responsabilités professionnelles et sociales.



<b>Questions</b>	<b>4 points</b>
------------------	-----------------

**Points**

**Question 1** (Document 1)

a) Comment le pourcentage des femmes élues a-t-il globalement évolué depuis les années 1990 ?

**1**

b) La part des femmes élues en 2007 et 2008 correspond-elle à leur place dans la population française ? Justifiez votre réponse.

**1**

**Question 2** (Document 2)

Montrez que dans l'entreprise « *la représentation équilibrée des femmes et des hommes n'est pas encore la règle* ».

**1**

**Question 3** (Documents 1, 2 et 3)

Expliquez pourquoi l'article 1 de la Constitution de 1958 a été complété par la loi constitutionnelle du 23 juillet 2008.

**1**

<b>Paragraphe argumenté</b>	<b>8 points</b>
-----------------------------	-----------------

En vous appuyant sur les documents et sur vos connaissances, vous présenterez, dans un paragraphe argumenté d'une quinzaine de lignes, un bilan de l'égalité hommes-femmes dans la République française : quels progrès ont été réalisés ? quelles inégalités persistent ?

**CETTE FEUILLE EST À AGRAFER À VOTRE COPIE****Repérage dans le temps****3 points**

Complétez le tableau ci-dessous, en faisant correspondre à 3 événements de votre choix la date qui convient.

- 24 octobre 1945
- 7 février 1992
- 21 juillet 1969
- 3 octobre 1990
- 18 mars 1962

• Réunification allemande	•
• Création de l'Organisation des Nations Unies	•
• Premier pas de l'homme sur la Lune	•
• Traité de Maastricht (création de l'Union Européenne)	•
• Accords d'Évian (fin de la Guerre d'Algérie)	•

**Repérage dans l'espace****3 points**

Identifiez 6 espaces de votre choix, en associant le numéro qui convient.

Rhône-Alpes		Océan Atlantique		Belgique	
Bretagne		Mer Méditerranée		Espagne	
Lorraine		Manche		Italie	
Auvergne				Suisse	

